

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 6 (1868)  
**Heft:** 16

**Artikel:** Premières colonisations dans le Jura  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-179872>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 08.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

marché français. Le développement de ce centre industriel s'est accentué d'une manière progressive; c'est ainsi que sur 56,000 montres soumises au contrôle du bureau de garantie de Besançon en 1847, il en a été présenté 305,000 en 1866.

La fabrication de Besançon représente le 98 pr % de la fabrication française tout entière. Le rapport de M. Wartmann donne à cet endroit un certain nombre de renseignements sur lesquels nous reviendrons probablement une autre fois.

L'Angleterre, représentée à l'exposition par ses horlogers les plus renommés, offrait un choix complet de montres de tous calibres, remarquables par cet aspect caractéristique qui les distingue des produits suisses. Les boîtes, presque toutes unies, ont cette perfection de jeu à laquelle on ne peut ajouter. Londres est le centre de l'horlogerie de précision; Liverpool travaille dans tous les genres, surtout ceux du courant; Coventry fait l'article de pacotille. L'Angleterre est encore tributaire de Genève pour la décoration de ses boîtes; elle tend à s'affranchir du tribut qu'elle paie à l'étranger depuis que le gouvernement britannique a fait tant d'efforts pour propager le goût du dessin dans les centres industriels. Les Anglais travaillent surtout à perfectionner sans cesse les moyens de réglage et de compensation dans les pièces de haute précision.

Nous résumerons, samedi prochain, la partie du rapport qui mentionne les produits exposés par les principales maisons suisses.

Dans la dernière réunion de la Société vaudoise des sciences naturelles, plusieurs communications ont vivement intéressé l'assemblée, et nous ne voulons pas priver nos lecteurs de leur utilité.

M. le Dr Duplessis d'Orbe a donné des détails sur la vie d'animaux infusoires qui, après une dessication de plusieurs mois et après l'exposition au froid intense de l'hiver dernier, reprennent vie et repulsent en abondance. Ce fait serait dû à la faculté qu'ont ces animaux de se former une sorte de coquille conservatrice dans laquelle ils peuvent prolonger leur existence d'une manière presque indéfinie, quoique leur vie ordinaire ne soit que de quelques heures.

Cette étude de M. Duplessis est de la plus haute importance, parce que l'on sait que certaines maladies sont causées par des infusoires microscopiques qui, desséchés, sont transportés à de grandes distances sous forme de poussière invisible ou sont conservés pendant fort longtemps à l'état latent dans des salles d'hôpitaux ou même dans le sol, puis sous l'influence de circonstances encore peu connues, ces infusoires reprennent vie et déterminent subitement des maladies chez les hommes ou chez les animaux. C'est ce qui arrive, par exemple, lorsqu'on ouvre des tranchées pour les chemins de fer: certaines fièvres se manifestent chez les ouvriers, fièvres inconnues auparavant dans le pays où les chemins de fer se construisent.

M. Bieler, vétérinaire, a présenté des pierres du poids de plusieurs livres qui ont été trouvées dans l'intestin d'un même cheval. Ces pierres ont au

centre un petit caillou probablement avalé avec de l'avoine et qui s'est peu à peu entouré de substance calcaire jusqu'au moment où le poids et le volume du calcul ont déterminé la mort de l'animal. Avis à ceux qui ne se donnent pas la peine de nettoyer l'avoine de leurs chevaux.

M. Guillemin, ingénieur, a exposé des pommes de terre qui, après une ébullition de dix minutes, ont continué leur cuisson sans feu dans une cuisine norvégienne pendant trois ou quatre heures. Elles étaient parfaitement cuites à point et très chaudes; aussi nous pouvons désirer que cette cuisine norvégienne soit utilisée par la classe ouvrière à laquelle ce petit meuble, peu coûteux et facile à fabriquer, peut être de la plus grande utilité.

Enfin, M. Cauderay, ce travailleur infatigable, a montré une nouvelle application de l'électricité pour décomposer la fumée. Cette nouvelle découverte étant encore à l'étude, nous y reviendrons en temps et lieu.

Nous avons le plaisir d'offrir aujourd'hui à nos lecteurs l'article suivant, qui renferme de très curieux renseignements sur les premières colonisations dans le Jura; nous le devons à la plume de M. Lucien Reymond, l'auteur d'un charmant ouvrage, *les colons de la Vallée-de-Joux*, qui est arrivé à sa seconde édition au bout de quelques semaines.

Espérons que M. Reymond voudra bien nous favoriser souvent de ses intéressantes communications, que nous accueillerons toujours avec empressement.

#### Premières colonisations dans le Jura.

Si l'étude de l'histoire, pour instruire et intéresser, doit embrasser un vaste champ et mettre en scène de grands événements, il y a cependant dans les annales de notre petit pays certains détails qui, pour n'avoir qu'une importance locale, ne présentent pas moins un certain intérêt et sont proches à jeter un peu de jour sur la colonisation de nos montagnes.

Lorsque parti de Gimel pour la Vallée par la route sinueuse du Marchairuz (chemin du marais), le voyageur a étanché sa soif et reposé ses jambes fatiguées à l'asile bâti sur le point culminant de ce sol, il descend une première rampe et arrive à une vaste plaine d'un aspect sauvage et aride, dont la surface houssoufflée présente des roches saillantes et des fondrières tourbeuses. Un gazon succulent, court et dru, pousse entre les pierres et les broussailles; les rares sapins qu'on aperçoit, surtout dans les bas-fonds, sont rabougris, portent l'empreinte du gel et sèchent à quelques pieds de hauteur.

Le voyageur, dis-je, à la vue de cette contrée, où la neige arrive d'ordinaire vers la fin d'octobre, et ne disparaît souvent qu'à la fin de mai, est loin de penser que des agriculteurs de la plaine étaient venus s'y établir à une époque où la vallée populeuse, où il a hâte d'arriver, était encore couverte de forêts. Et pourtant ce fait est certain. La tradition, d'accord avec l'histoire, nous apprend qu'un chemin partant de l'Abbaye du lac de Joux suivait cette colline. Ce chemin, appelé vulgairement encore aujourd'hui le chemin de l'Etraz, du nom de la grande voie romaine, conduisait, à travers les montagnes, au couvent de Bonmont et de St-Cergues. Sur plusieurs points de ce trajet on a découvert des vestiges d'anciennes constructions; sur la montagne appelée la Riondaz on aperçoit un nombre considérable de vieux emplacements de maisons et des traces nombreuses de terrain cultivé autrefois.

On suppose et croit encore aujourd'hui que ces établissem-

ments étaient des maisons de refuge établies autrefois par les moines de l'Abbaye pour abriter les passants, mais il n'en est rien, car leur nombre est beaucoup trop considérable. Ces moines ont eu, il est vrai, des établissements dans les montagnes, des vacheries, comme on les appelait alors, mais dans des endroits beaucoup plus rapprochés. Un vieux document, qui m'est tombé par hazard sous la main, donne la clef de toute cette histoire.

Tandis que les Prémontrés du lac de Joux faisaient de vains efforts pour peupler la vallée, qui restait en grande partie inculte et déserte, leurs confrères de Bonmont habergeaient à des habitants des villages relevant de leur abbaye, des portions de ces montagnes qui se morcelèrent ainsi d'une manière considérable. La jouissance de ces terrains était concédée par les moines sous forme d'emphytéose, moyennant une redevance annuelle consistant pour les uns en quelques sols lausannois, et pour les autres en quelques mesures d'avoine. Ces paysans devenaient ainsi propriétaires d'une surface de terrain comprenant plusieurs mesures de superficie; c'est ce qu'on appelait des *seytines*. Ils y construisaient un bâtiment, y établissaient un pâturage et des prés : ainsi se forma sur le Riondaz un hameau d'une vingtaine d'habitations appelé en Rimoux. Tout autour dans les environs, ont existé des établissements qui avaient des noms particuliers, comme la grande Henche, la petite Henche, chez Pegay, chez Cathélaz, le Gachet, le Burley, la Joratte, la Gainaz, les Auges, etc. La montagne du Pré aux Veaux, qui s'appelait alors le Pemuet, se morcela aussi et doit son nom actuel à un enclos, un espèce de parc qu'on y avait établi pour séparer les veaux, et les mettre à l'abri des bêtes sauvages abondantes alors.

Les Trois Chalets doivent leur nom à la réunion de plusieurs propriétés. Sur les Amburnex, au bord du chemin de l'Etraz, existaient deux bâtiments appelés Capites, destinés sans doute à loger des bûcherons ou autres ouvriers. On retrouve parmi les noms de ces premiers habitants du Jura ceux de plusieurs familles existant encore aujourd'hui, tels sont les Allioud, les Perret, les Cathélaz, les Christiné, etc. Les Rolla avaient aussi un établissement plus à bise qui a donné le nom à la grande forêt de la Rollaz. Celui d'Illenches vient sans doute de la famille Illens.

Les établissements dont nous venons de parler ont duré très longtemps. Il y a toute apparence que les propriétaires n'habitaient pas toute l'année la montagne et descendaient en hiver dans la plaine; néanmoins il est curieux de voir une population aussi considérable venir récolter des foins et de l'avoine dans une contrée aussi élevée et aussi froide. L'exploitation des bois pouvait procurer aussi un avantage à ces habitants, car ils avaient droit de bocherage sur toutes ces montagnes qui, avec le mont Sallaz, furent habitées en 1208 par les moines de Bonmont par le duc de Zähringen.

Plus tard, après la chute du système monacal, la famille du noble de Mestral acheta successivement toutes ces petites propriétés de Rimoux et des alentours et les réunit en une grande montagne. Tous les anciens noms se perdirent et se confondirent ensemble sous celui de Riondaz, du mot patois *rionde*, arrondir.

Lucien REYMOND.

#### Jules Favre.

Jules Favre, avocat, député, académicien, né à Lyon, vient d'entrer dans sa soixantième année.

Sur les bancs de l'opposition où s'agitent une dizaine de têtes étranges, incultes, caractéristiques, on distingue entre toutes celle du représentant de la ville de Lyon.

Il est grand et large d'épaules. Sa tête est couronnée d'une forêt de cheveux gris tournant au blanc, où les mèches, hautes et longues, s'entrecroisent, s'enchevêtrent, se heurtent en menaçant les cieux artificiels du Palais-Bourbon.

Le front est élevé, protubérant; les yeux clairs et pleins de malice; la bouche railleuse dessine à

l'ombre d'un nez fort grave les rictus les plus méphistophéliques. Sa barbe rude et capricieuse lui fait un collier qui ressemble à ceux des chevaux de montagne. L'ensemble de cette physionomie redoutable est un mélange de bonhomie féroce et de ruse féline; l'illustre orateur est fort négligé, ou plutôt abandonné dans toute sa personne. Un de ses adversaires a dit de lui :

— Il attend un changement de gouvernement pour se brosser.

La chemise laisse passer un cou de taureau. Les pieds sont gros, les mains sont intelligentes : il les fourre constamment dans ses poches par un geste qui lui est familier.

En 1834, après avoir plaidé pour les ouvriers accusés de coalition, il sortait du palais de Justice de Lyon : à ce moment, et par suite d'un malentendu, une vive fusillade éclate autour de lui, les balles siennent à ses oreilles. Ce vacarme le surprit, mais — raconte un témoin oculaire — « il ne sortit pas les mains de son pantalon. »

Le portefeuille de Jules Favre, qu'il traîne après lui à la Chambre, a des dimensions colossales, de mystérieuses profondeurs, arcanes de la politique et de la chicane. C'est un matelas rembourré avec des pierres. La majorité le sait bien, il les jette dans le jardin qui s'étend à droite de la tribune. Et quand il a cassé une cloche à melon, abattu un fruit mûr et vermeil, comme il se lèche les lèvres, comme il répand, avec des sourires, ses métaphores aiguës !

Un brave propriétaire de l'Anjou, grand éleveur, grand amateur de dressage, disait un jour en écoutant un discours de Jules Favre :

— Ce député me fait l'effet de mon gros percheron attelé au char républicain ! Comme il tire fort, comme il se démène, comme il brise tous ses harnais pour aller plus vite, que d'étincelles jaillissent de son sabot, comme il craint peu d'éclabousser en frappant du pied...

La comparaison était saisissante.

M<sup>e</sup> Jules Favre ne gesticule que de la main droite, et plus la flèche est empoisonnée, plus le bras est arrondi, il fait geste de velours. Lorsque son souffle puissant agite l'auditoire, comme le vent soulève les vagues, lorsque la tempête éclate autour de lui, il contemple cet orage qu'il a fait gronder, il se recueille, il attend l'arc-en-ciel de l'air le plus innocent du monde... et il recommence.

Quand il s'adresse au banc des commissaires du gouvernement, il écrase les ministres sous leurs titres, il les écorche avec leur nom prononcé d'une certaine façon dédaigneuse, il les gourme avec les sottises de leurs subalternes, ou les ravale ironiquement sous des éloges que sa figure dément avec une grimace gouailleuse.

Parfois il prend son adversaire sous le bras, il le promène au bord du gouffre en lui faisant admirer l'eau vive, les herbes qui grimpent, la petite fleur bleue, un papillon aux ailes brillantes, puis... crac ! il le pousse dans l'abîme d'un coup de pied.

C'est ainsi qu'il use et abuse de l'ironie. Le diable seul peut compter alors les interruptions, les exclai-